

Communiqué de presse
22 novembre 2023

Une nouvelle convention pluriannuelle pour soutenir les droits et la voix des usagers de santé en Auvergne-Rhône-Alpes

La convention signée ce 22 novembre par Cécile COURREGES, directrice générale de l'Agence régionale de santé, et Jeanine LESAGE, Présidente de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes, renouvelle pour trois ans (2023-2025) le soutien de l'Agence à deux actions innovantes de participation des jeunes et des personnes en situation de précarité au suivi de la politique régionale de santé.

La voix des plus fragiles

« Au moment où un nouveau schéma régional de santé est publié, cette convention vient renforcer nos moyens pour que, dans sa mise en œuvre, la voix des plus fragiles et les droits de nos concitoyens en matière de santé soient mieux pris en compte », s'est félicitée Jeanine Lesage, présidente de l'Union régionale qui fédère près de 130 associations d'usagers de la santé.

« Cette convention, qui scelle un partenariat robuste et pérenne, reflète l'engagement partagé entre l'Agence régionale de santé et

France Assos Santé pour renforcer la démocratie en santé et accroître la participation des usagers du système de santé. Sa signature coïncide avec la révision du projet régional de santé, s'inscrivant ainsi dans la stratégie de développement de la démocratie en santé déployée par l'ARS », a tenu à préciser Cécile Courrèges, directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.



Cécile Courrèges (à gauche) et Jeanine Lesage (à droite) signent la convention pluriannuelle, salle Victor Hugo, Lyon 6^e crédit : FAS ARA

La convention renouvelle le soutien apporté par l'Agence régionale de santé à 4 actions proposées par France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes :

- **le renforcement des droits des usagers** des établissements sociaux et médico-sociaux (personnes qualifiées et représentants en conseil de la vie sociale),

- **l'organisation des journées d'échanges territoriales** sur le thème de la Commission des Usagers (CDU) en tant qu'outil d'amélioration de la qualité,
- **l'animation de groupes de travail avec des usagers** en situation précaire exprimant leurs besoins en santé.
- **l'animation de groupes de travail avec des jeunes en situation précaire** exprimant leurs besoins en santé

Ainsi, deux groupes de travail permettant à des jeunes de 16-25 ans et des personnes en situation de précarité de contribuer directement à la politique régionale de santé vont poursuivre leur action. Après une phase d'élaboration de recommandations à l'attention du nouveau schéma régional de santé (SRS), s'ouvre maintenant une phase de suivi et d'évaluation de sa mise en œuvre au regard des priorités définies par les personnes concernées elles-mêmes. « *Une modalité de participation des usagers innovante qui s'inscrit pleinement dans l'une de nos priorités stratégiques : installer France Assos Santé comme l'observatoire de la santé par les usagers* », a souligné Jeanine Lesage.

« Une priorité partagée »

Les deux autres actions soutenues visent à renforcer l'effectivité des droits des personnes en milieu hospitalier et au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). La première, intitulée « Journées d'échanges Acteurs de santé », renforce la coopération entre les professionnels de santé et les représentants des usagers qui siègent au sein de la commission examinant les plaintes et réclamations des patients à l'hôpital.

Dénommée « Faire vivre les droits des personnes accompagnées », la seconde entend mieux faire connaître les « personnes qualifiées », chargées d'informer les résidents des ESSMS et leurs proches sur leurs droits. Elle souhaite également faire connaître les « bonnes pratiques » en matière d'animation des Conseils de la vie sociale (CVS), lieu d'expression des résidents et de leurs familles pour communiquer et échanger sur l'ensemble de leurs conditions de vie, de soins et d'hébergement. « *Une priorité partagée au-delà de l'actualité récente au sein des EHPAD* », ont convenu ensemble Cécile Courrèges et Jeanine Lesage.

Contacts presse :

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes : Régis Bourgeat – 06 85 71 46 81 – rbourgeat@france-assos-sante.org

Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes : ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 – ars-ara-presse@ars.sante.fr